La Cueillette des pommes - Jeanne Hachette au siège de Beauvais.

Numéro d'inventaire : 1981.00036.16
Type de document : couverture de cahier
Éditeur : Pinot (Charles) (Epinal)
Imprimeur : Pinot (Charles), Épinal
Période de création : 3e quart 19e siècle
Date de création : 1872 (vers)
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : Anonyme
Description : Feuille de papier très fin blanc et impression polychromique. Adhésif.
Mesures : hauteur : 215 mm ; largeur : 173 mm
Notes : Recto : cadre de fruits et instruments de musique; gravure: des enfants cueillent des pommes dans un arbre sous le regard de leur mère. Verso: 2e gravure + texte anonyme "Histoire de France (1472). Jeanne Hachette au siège de Beauvais". Ch. Pinot seul : 1872-1874.
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Histoire et mythologie
Filière : Élémentaire
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2
ill. en coul.

HISTOIRE DE FRANCE (1472).

Jeanne Hachette au siége de Beauvais.

Sous le règne de Louis XI, l'abbé Saint-Jean-d'Angely, aumônier du duc de Guienne, accusé du double empoisonnement de la dame de Montsoreau et de Charles de Guyenne, frère du roi, avait été conduit en Bretagne, mis en jugement, emprisonné, mais un matin, après un terrible orage, on le trouva mort dans sa prison.

Y avait-il eu empoisonnement? Cet empoisonnement, s'il a eu lieu, était-il le fait de Louis XI? Ce sont là des questions que l'histoire ne peut résoudre. Mais, si la culpabilité du roi reste douteuse, la joie féroce que lui inspirèrent la maladie, puis la mort de son frère, ne l'est pas. Cet événement détruisait tous les projets du duc de Bourgogne. Dans son ressentiment, celui-ci répandit partout un manifeste dans lequel il accusait le roi de lèse-majesté, de trahison, de parricide. Pour venger le frère du roi, le duc de Bourgogne passa la Somme et entra dans le royaume, jurant de tout mettre à feu et à sang, encore que la trêve qu'il avait conclue avec Louis XI ne fût pas expirée. La guerre en fit telle que le duc l'annonçait. S'étant présenté devant la petite ville de Nesle, il y entra en déclarant rompue une capitulation commencée, et ordonna d'y égorger tout le monde. Hommes, femmes et enfants s'étaient réfugiés dans la grande église; ils y furent massacrés. Le duc y entra à cheval, en signa et dit : « Saint Georges, enfonte, vous avez fait là une belle boucherie. » Il y avait un demi-pied de sang. Aussi, lorsque, le 27 juin 1472, l'armée bourguignonne arriva devant Beauvais, les bourgeois soutinrent vaillamment un assaut qui dura onze heures. Les femmes elles-mêmes prirent part à la défense. Une d'elles, qui s'appelait Jeanne, comme l'héroïne de Domremy, et qui est restée dans l'histoire avec le nom de *Jeanne Hachette*, arracha un étendard bourguignon qu'un soldat avait déjà planté sur le rempart, et le roi, en reconnaissance, institua, après la délivrance de la ville, une procession annuelle dans laquelle les femmes avaient le pas sur les hommes. Charles, qui s'attendait à emporter la place d'un coup de main, ne s'était point préparé pour un siége. Il voulut brusquer l'affaire et, le 9 juillet, fit livrer un nouvel assaut qui lui coûta 1,500 hommes. Le 21, il leva le camp et tourna vers la Normandie, brûlant toutes les petites places où il pouvait entrer.